BFT FRANCE EMPLOI ISR

Investir en actions d'entreprises françaises qui ont un impact sur l'emploi.

> FCP de droit français
> UCITS / Directive OPCVM IV : oui
> Indice de référence : CAC All Tradable
> Eligibilité PEA
> Classification SFDR : Article 8

SFDR : « Sustainable Finance Disclosure Regulation » : Règlement européen visant à fournir plus de transparence dans la communication d'informations en matière de durabilité.

> Durée minimum de placement recommandée 5 ans

> Indicateur de risques

1	2	3	**4**	5	6	7

A risque plus faible — *A risque plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le Document d'Informations Clés (DIC) et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas "sans risque".

BFT Investment Managers

REDONNONS UN SENS AU RENDEMENT

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

BFT FRANCE EMPLOI ISR

Investir en actions d'entreprises françaises qui ont un impact sur l'emploi.

OBJECTIF ET UNIVERS DE GESTION

L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans, **une performance supérieure à l'indice CAC All Tradable** (dividendes réinvestis), après prise en compte des frais courants, avec l'intention de générer un **impact indirect sur l'emploi** en investissant sur les entreprises qui contribuent à l'amélioration de l'emploi en France tout en intégrant des critères E.S.G (Environnement, Social, Gouvernance) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

L'univers d'investissement de BFT France Emploi ISR est composé d'actions françaises de toutes tailles de capitalisations, après exclusion de 20% des entreprises les plus mal notées de l'univers d'investissement sur la base de critères ESG et de critères relatifs à l'emploi[1].

La sélection de valeurs est au cœur de notre approche : au sein de l'univers d'investissement, le gérant identifie les valeurs françaises avec un **potentiel de croissance** et une appréciation de leur valorisation boursière.

1 Source : Le score Emploi. est calculé par notre fournisseur de données extra-financières Humpact, une agence de notation extra-financière (ESG) qui fournit des données, des indicateurs, des scores et des mesures d'impact sur la contribution des sociétés à l'emploi tels que la promotion de l'emploi décent, l'entrée des jeunes sur le marché du travail, l'insertion professionnelle des personnes en situation d'handicap (PSH), ou la parité femmes hommes ....

POURQUOI INVESTIR

Pour les valeurs françaises
Les sociétés en portefeuille sont au cœur de notre économie. Le marché français permet d'investir sur des entreprises de qualité et présentes sur l'ensemble des secteurs d'activités.
BFT France Emploi ISR bénéficie du Label ISR.

Pour la thématique emploi
Les entreprises sélectionnées œuvrent afin de générer via leur activité un **impact positif sur le marché du travail français** (favoriser la création d'emploi, intégrer les jeunes et personnes en situation de handicap, maintenir les seniors dans l'emploi).
Cette sélection est en lien avec l'Objectif de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies (ODD n°8 relatif au travail décent et à la croissance économique).

Une campagne d'engagement sur cette thématique est menée par BFT IM afin d'inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques en matière d'emploi. En parallèle, le fonds s'engage à reverser annuellement 5% de ses frais de gestion financière à plusieurs associations spécialisées dans l'emploi.

Pour l'approche socialement responsable
Le gérant privilégie les entreprises vertueuses, selon une approche best-in-class, qui prennent en compte les critères ESG dans la conduite de leur activité. Il veille à ce que la note ESG du fonds soit en permanence supérieure à celle de l'indice de référence. Au minimum 90% des valeurs en portefeuille font l'objet d'une notation ESG, d'un score Emploi et d'une mesure des émissions carbone.

PRINCIPAUX RISQUES

Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque actions : Les marchés actions peuvent présenter de fortes amplitudes de mouvement à la hausse ou à la baisse de ces marchés, la valeur liquidative du fonds pourra diminuer.

Risque discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection des valeurs.
Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs plus performantes.

Risque de durabilité : il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Risque de liquidité : certains titres dans lesquels l'OPCVM est investi peuvent être difficilement négociables ou même ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires.

La liste exhaustive des risques figure dans les documents réglementaires (DIC – Document d'Informations Clés et prospectus)

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Un processus d'investissement en 3 étapes

Filtre quantitatif

Identification et sélection des opportunités d'investissement au travers d'outils de screening sur des critères quantitatifs,

- Sélection des sociétés créatrices d'emploi
- Application de la politique d'exclusions du groupe (armes, tabac, charbon...)
- Exclusion des 20% des valeurs les moins bien notés sur la base de leur
  - Score Emploi
  - Note ESG (dont F et G)

Analyse qualitative des entreprises

Analyse approfondie des entreprises et de leur environnement : stratégie, positionnement concurrentiel, potentiel de développement, ratios de valorisation.

- Analyse des controverses
- Rencontre d'entreprises
- Prise en compte de la démarche engagement des entreprises

Construction du portefeuille

Conviction sur le titre / liquidité du titre / pondération dans l'indice de référence / profil de risque du titre / facteurs top-down (choix thématiques, sectoriels, cycle monétaire...)

- Score Emploi du portefeuille > score de l'indice
- Note ESG du portefeuille > Note ESG de l'Indice
- Empreinte Carbone du portefeuille < empreinte de l'indice

ZOOM SUR NOS ASSOCIATIONS PARTENAIRES

BFT IM s'engage à reverser annuellement 5% des frais de gestion financiers fixes[1] perçus par le fonds à des associations qui facilitent l'accès à l'emploi de personnes qui en sont éloignées pour améliorer la cohésion sociale.

Télémaque

Télémaque veut contribuer à la relance de l'ascenseur social en accompagnant par un double mentorat académique et professionnel des jeunes issus de territoires fragiles. Depuis 2005, Télémaque réunit des mentors issus du monde professionnel et éducatif. Sa mission : accompagner des jeunes investis et leur donner les meilleures chances de se révéler par le biais d'un double mentorat "école-entreprise"

LA VARAPPE / Evolio pae

Chaque année, l'association Evolio PAE aide à la réinsertion professionnelle de plus d'une centaine de personnes en marge de la société, via de nouvelles manières d'accompagner et de former. En 2022, 144 personnes ont obtenu un contrat de travail de 12 à 18 mois avec l'association, et ont pu ainsi bénéficier d'un accompagnement individualisé et de formations pour leur permettre d'exercer des métiers valorisant notamment dans l'environnement. 68% ont obtenu un travail ou une nouvelle formation à l'issue de leur contrat.
Le programme Yougogirls, a été spécialement conçu pour des jeunes femmes sans domicile fixe ou en foyer avec un taux de réussite de 100% pour ces femmes, en très grande précarité, qui ont pu trouver un emploi ou une formation.

1 Le montant est calculé sur la base du rapport de gestion du fonds de l'année écoulée.
Les informations sur nos associations partenaires sont disponibles sur https://www.telemaque.org/ et https://www.lavarappe.fr/.

CARACTÉRISTIQUES

	PART P	PART I	PART I2
Codes ISIN	Part P-C : FR00140039G6 Part P-D : FR00140039L6	Part I-C : FR00140039H4	Part I2-C : FR00140039J0
Souscripteurs concernés	Tous souscripteurs plus particulièrement destinées aux entreprises, associations et distributeurs	Tous souscripteurs, plus particulièrement destinées aux investisseurs institutionnels	Tous souscripteurs, plus particulièrement destinées aux investisseurs institutionnels
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution	(C) Capitalisation	(C) Capitalisation
Classification AMF	Actions françaises		
Devise de référence	EUR		
Date de création	22 juin 2021		
Objectif de gestion / Performance	L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice CAC All Tradable (dividendes réinvestis), avec l'intention de générer un impact indirect sur l'emploi en investissant sur les entreprises qui contribuent à l'amélioration de l'emploi en France tout en intégrant des critères E.S.G (Environnement, Social, Gouvernance) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.		
Dépositaire	CACEIS Bank France		
Valorisation des ordres	Quotidienne, chaque jour de bourse ouvert à Paris, à l'exclusion des jours fériés légaux en France		
Centralisation et exécution des ordres	Centralisation chaque jour à 12h00, exécution sur la base de la valeur liquidative établie en J et calculée en J+1 ouvré		
Valeur liquidative d'origine	100,00 euros	100 000,00 euros	1 000 000,00 euros
Souscription initiale et suivantes	1 millième de part / 1 millième de part	250,000 € / 1 millième de part	30 000 000 € / 1 millième de part
Commission de souscription non acquise à l'OPC	3% maximum	Néant	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPC	Néant	Néant	Néant
Frais de gestion maximum	1,50% TTC maximum	0,80% TTC maximum	0,60% TTC maximum
Commissions de surperformance	Néant		

L'ÉQUIPE DE GESTION

Eric Bar
Gérant du fonds

Fabrice Masson
Directeur Gestion Actions

CONTACT

Jean-Marc NAVARRE
Directeur du Développement
01 76 33 71 03

AVERTISSEMENT

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (« DIC ») du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement. La documentation réglementaire agréée par l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site www.bft-im.fr ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DIC et le prospectus). Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale). Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que l'expression est définie par la «Regulation S» de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et dans le Prospectus de l'OPC décrit dans ce document. Reproduction interdite sans accord exprès de la Société de Gestion. Achevé de rédiger le 31/10/2023.

BFT Investment Managers

BFT IM, société anonyme au capital de 1 600 000 euros / Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 98026 / Siège social : 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

—

www.bft-im.fr
@BFT_IM / @linkedin.com/company/bft-im